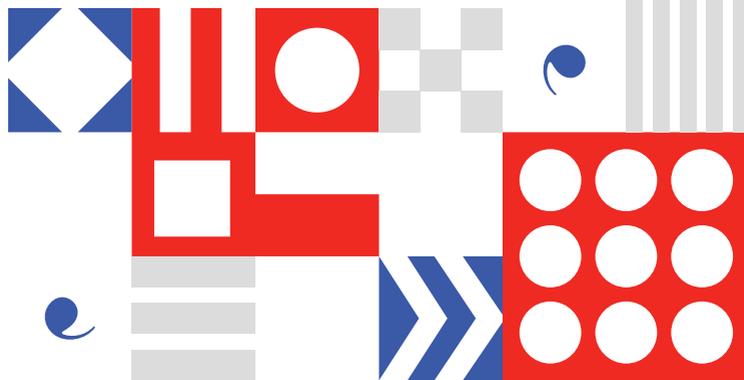
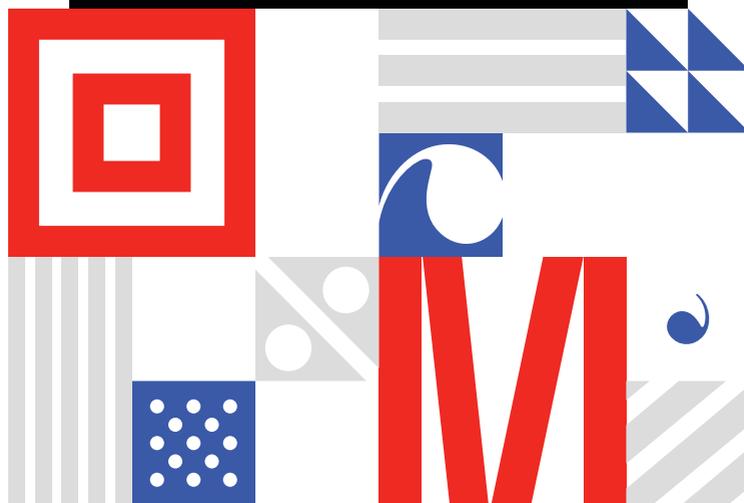




CELLULE DES RELATIONS INTERNATIONALES



**DÉMARCHES À EFFECTUER
ÉTUDIANTS OUT · SÉJOURS D'ÉTUDES**



AVANT VOTRE DÉPART :

- ❑ Envoyer à votre responsable international votre candidature avec choix de destination(s) pour la mi-février.
 - ❑ Participer à la réunion « Témoignages · séjours d'études » mi-février.
 - ❑ Remplir le formulaire de candidature avant le 1^{er} mars ici (avant le 15.02 si séjour en dehors de l'UE) : <https://bit.ly/3KfYQ07>
 - ❑ Confirmation de votre séjour par la HEAJ dans les 15 jours.
 - ❑ Envoyer les documents suivants à cri@heaj.be :
 - > Copie de la carte santé européenne (ou assurance voyage complète pour les étudiants partant en dehors de l'UE) ;
 - > Si vous partez en dehors de l'UE et que le pays l'exige : copie de votre passeport ou visa (entamer les démarches pour l'obtention de votre visa dès que possible).
 - ❑ Vous inscrire auprès de votre université d'accueil en suivant scrupuleusement leur procédure.
 - ❑ Choisir vos cours et rédiger votre LA en consultant le coordinateur international local et le soumettre à votre responsable international·e de dpt pour approbation :
 - > EC : benoit.scharff@heaj.be
 - > ICN : gretchen.brandt@heaj.be
 - > MAT : veronique.vancauter@heaj.be
 - > Péda : emmanuel.falzone@heaj.be
- La préparation de votre LA se fait via l'OLA (Online learning agreement) ici : <https://learning-agreement.eu/>
- ❑ Signer le document d'engagement envoyé par la CRI.
 - ❑ Signer le contrat de bourse envoyé par la CRI.
 - ❑ Si vous allez étudier dans une autre langue que le français, réaliser le test de langue sur la plateforme OLS de l'UE (vous recevrez un email automatique).
 - ❑ Chercher un logement. Voir liens ici : <https://www.heaj.be/fr/int/liens-utiles/>
 - ❑ Réserver vos billets de transport pour votre voyage et informer la CRI si vous utilisez un moyen de transport durable.
 - ❑ Participer à l'activité de sensibilisation à l'environnement/interculturalité organisée par la CRI en mai (présence obligatoire).
 - ❑ Participer à la réunion de préparation organisée par la CRI (juillet · août).
 - ❑ Vous inscrire à la HEAJ avant la rentrée comme étudiant régulier (en tant qu'étudiant Erasmus vous restez attaché à la HEAJ et y payez les frais d'inscription).

ATTENTION : si vous avez une 2^e session à la HEAJ, il est interdit de vous présenter dans votre université d'accueil avant d'avoir validé toutes les UE inscrites à votre programme.





À VOTRE ARRIVÉE :

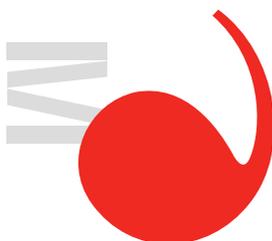
- ❑ Vous présenter au bureau des relations internationales ou au lieu prévu pour votre accueil.
- ❑ Informer la CRI de votre arrivée sur place (cri@heaj.be).
- ❑ Participer aux activités d'intégration/d'accueil prévues sur place.

PENDANT VOTRE SÉJOUR :

- Participer activement aux cours et activités prévus par l'université.
- ❑ Si vous souhaitez changer un cours, modifier votre LA après accord de votre coordinateur international local et votre responsable international·e de département. Dès que tout est signé, l'envoyer à cri@heaj.be
- ❑ Pour la mi-octobre, valider votre programme de cours sur myHEAJ en vérifiant qu'il correspond bien aux cours choisis dans votre université d'accueil.
- Être rigoureux, participatif et ponctuel.
- S'intégrer un maximum aux étudiants locaux.
- Donner de vos nouvelles régulièrement à votre responsable international·e de département.
- Faire des photos et vidéos pour votre reportage.
- Participer aux examens.

AVANT VOTRE DÉPART :

- ❑ Passer au bureau international de votre université d'accueil pour faire signer votre attestation de séjour.



APRÈS VOTRE SÉJOUR :

- ❑ Remplir le questionnaire de la CRI ici : <https://bit.ly/42LZwlI>
- ❑ Renvoyer votre attestation de séjour remplie et signée à cri@heaj.be
- ❑ Remplir votre rapport Erasmus en ligne.
- ❑ Renvoyer un reportage photo ou vidéo de votre séjour à cri@heaj.be
- ❑ Faire parvenir votre relevé de notes officiel à votre responsable international-e de département.
- ❑ Participer à la soirée RI et y témoigner de votre expérience.
- ❑ Participer aux soirées de témoignages à destination des futurs étudiants mobiles (au mois de février).
- ❑ Remplir le questionnaire destiné aux alumni (décembre · janvier de l'année suivant votre diplomation) ici : <https://bit.ly/3Kc1LWP>

REJOIGNEZ-NOUS :

- > HEAJ Relations Internationales
- > cri@heaj.be
- > relations-internationales.heaj.be

NOS BUREAUX :

- > Rue Godefroid 32 · 5000 Namur
- > +32 (0)81 24 94 91